

SE DONNER LES MOYENS DE RÉUSSIR LA TRANSITION



**Mémoire présenté au
Ministère des finances
par la Coalition climat Montréal
dans le cadre des
Consultations pré-budgétaires 2024-2025**

29 janvier 2024

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Fondée il y a neuf ans et opérant uniquement grâce à l'engagement de bénévoles, la [Coalition Climat Montréal](http://coalitionclimatmtl.org) regroupe des citoyens et organismes convaincus de l'urgence d'agir face aux changements climatiques. Elle vise la neutralité carbone pour Montréal d'ici 2042. L'atteinte d'un tel objectif exigera des efforts considérables ainsi que des changements majeurs dans plusieurs secteurs d'activités dont les principaux sont l'aménagement du territoire, le transport et l'habitation, ainsi que dans les normes sociales et les habitudes et modes de vie des citoyens, ayant notamment une influence importante dans le domaine énergétique.

Dans cet esprit, les plus de 1 700 signataires de la Déclaration adoptée par la Coalition Climat Montréal demandent à la Ville de Montréal et à la collectivité montréalaise d'entreprendre des actions concrètes, ambitieuses et réalisables afin de garantir l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2042, date du 400^e anniversaire de la Ville de Montréal. Pour réaliser ce grand but, l'organisme prône l'adoption d'un *budget carbone* visant une décarbonisation rapide de l'économie ainsi que l'application à tout projet sur le territoire montréalais d'un *test climat* évaluant les émissions de GES de l'ensemble de son cycle de vie, et cela au sein de démarches de démocratie participative. La collectivité montréalaise et son agglomération représentent une part importante de la population et de l'économie du Québec, et à ce titre se doit d'être à l'avant-garde et exemplaire.

Voir: <http://coalitionclimatmtl.org/fr/declaration/>



Essentiel à la transition énergétique, le transport collectif doit être financé adéquatement

Au cours de la dernière année, ici et là de par le monde, de nombreuses catastrophes nous ont rappelé que la crise climatique est bien réelle et que nous subissons déjà les effets. Et ceux-ci n'iront qu'en s'aggravant si des changements majeurs ne sont pas entrepris dès maintenant. Nous devons en effet impérativement décarboner notre économie et réaliser une transition énergétique. Les dépenses et les investissements du gouvernement devraient être guidés par ces objectifs et les soutenir.

Au Québec, le transport routier est responsable de 34% des émissions de gaz à effet de serre (GES)¹. Il s'agit donc d'un secteur où agir en priorité. Or la tendance des dernières années ne va pas dans la bonne direction. Le parc automobile est en croissance et les gens achètent désormais majoritairement des VUS et des camionnettes, plus énergivores. D'autre part, le transport collectif souffre de sous-financement, alors qu'il constitue une des principales solutions pour réduire l'empreinte environnementale du transport.

Le Québec se compare souvent à l'Ontario. Au chapitre des investissements en transport en commun, la comparaison avec notre voisine nous fait faire piètre figure.

En effet, l'Ontario investit bien davantage que le Québec dans le développement des transports en commun. De 2018 à 2028, l'Ontario a prévu d'attribuer trois quarts de ses investissements aux transports collectifs, soit 79 milliards de dollars², tandis que le Québec a prévu de consacrer plus des deux tiers à l'infrastructure routière, soit 20 milliards de dollars³.

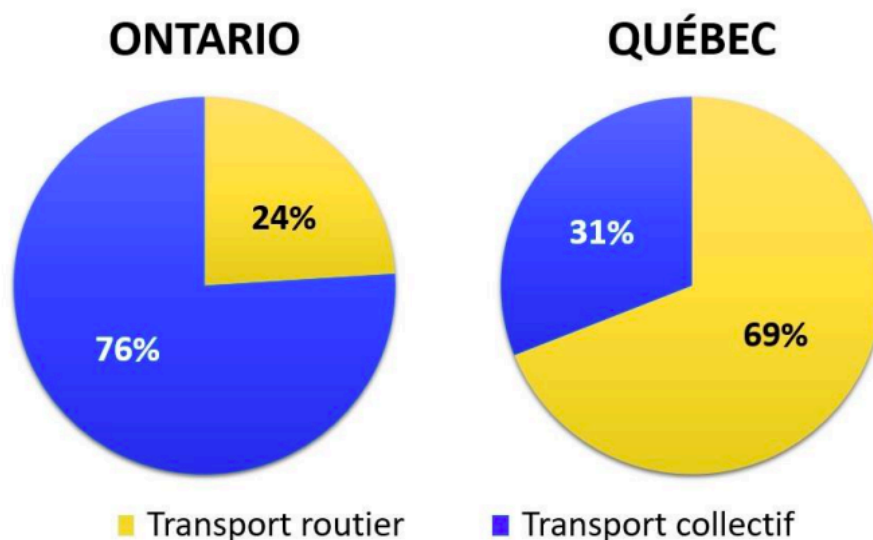
¹ Gouvernement du Québec - Réduire les GES en transport, <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/actions-lutter-contre-changements-climatiques/reduire-ges-transport>

² Fiche synthèse. Juin 2018. [Investissements en transport en commun : Une comparaison entre le Québec et l'Ontario](#). Transit

³ Fiche synthèse. Juin 2018. [Investissements en transport en commun : Une comparaison entre le Québec et l'Ontario](#). Transit

PQI 2018-2028

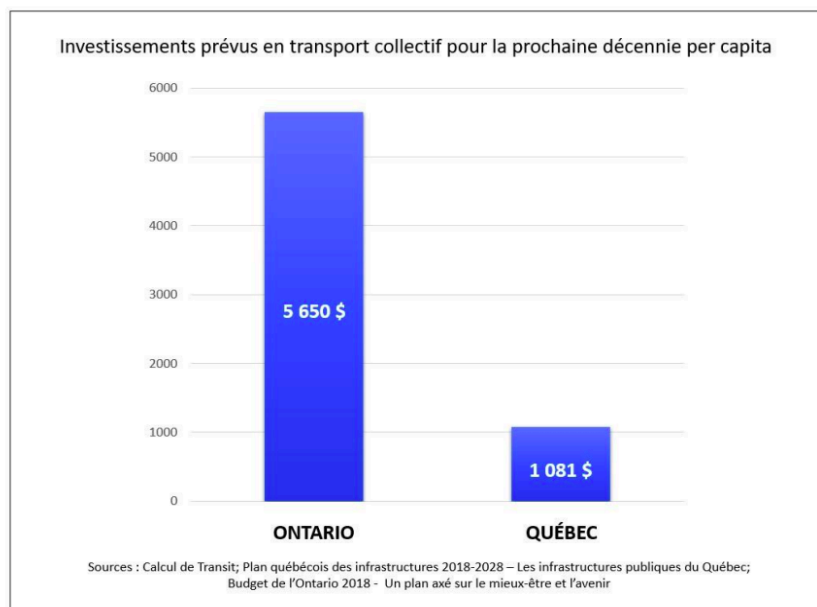
Ratios des investissements en transport



Sources : Plan québécois des infrastructures 2018-2028 – Les infrastructures publiques du Québec;
Budget de l'Ontario 2018 - Un plan axé sur le mieux-être et l'avenir

Ratio des investissements en transport au Québec et en Ontario⁴.

Par ailleurs, l'Ontario prévoit d'investir 5 650 \$ par habitant dans les transports en commun au cours de la prochaine décennie, soit **5,2 fois plus que le Québec**, qui prévoit 1 081 \$ par habitant⁵.



Sources : Calcul de Transit; Plan québécois des infrastructures 2018-2028 – Les infrastructures publiques du Québec;
Budget de l'Ontario 2018 - Un plan axé sur le mieux-être et l'avenir

⁴ Fiche synthèse. Juin 2018. [Investissements en transport en commun : Une comparaison entre le Québec et l'Ontario.](#)
Transit

⁵ Fiche synthèse. Juin 2018. [Investissements en transport en commun : Une comparaison entre le Québec et l'Ontario.](#)
Transit

Les nombreux avantages du transport collectif

Les avantages du transport collectif ne font plus de doute. Rappelons seulement :

- **Réduction des émissions polluantes:** les véhicules individuels constituent une source majeure d'émission de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques nocifs. L'usage des transports collectifs permet de réduire le nombre de véhicules sur les routes, ce qui diminue la pollution atmosphérique et les émissions de GES.
- **Réduction des dépenses des ménages:** l'utilisation du transport collectif peut permettre des économies significatives pour les ménages. Par exemple, selon les calculs du CAA, la possession et l'utilisation d'une voiture compacte neuve coûtent environ 8 500 \$ par année⁷.
- **Réduction de la congestion routière :** en 2018, la Communauté métropolitaine de Montréal évaluait les coûts de cette dernière à près de 4,2 milliards \$⁸. Des services de transport collectif efficaces permettent de réduire le nombre de véhicules sur les routes et par conséquent la congestion routière et les pertes de temps et d'argent qui en découlent.
- **Meilleure utilisation de l'espace urbain :** pour circuler et pour se stationner, les véhicules individuels occupent beaucoup d'espace dans les villes. En transportant plus de personnes en utilisant moins d'espace, le transport collectif favorise une utilisation plus efficace de l'espace urbain.
- **Réduction de la taille du parc automobile :** la fabrication de véhicules exige beaucoup de ressources et d'énergies, et encore plus lorsque ceux-ci sont électriques. En permettant de réduire la taille du parc automobile, le transport collectif réduit d'autant les impacts environnementaux associés à la construction des véhicules.
- **Amélioration de la santé publique:** en réduisant les accidents de la route, la pollution et autres impacts nocifs associés aux automobiles, le transport collectif permet d'améliorer la santé publique et ainsi réduire les coûts pour les individus et pour la société en général.
- **Justice sociale:** les populations défavorisées sont souvent les plus touchées par les conséquences négatives de la dépendance à l'automobile, notamment en termes de coûts élevés de transport et de difficultés d'accès aux opportunités économiques. Augmenter l'offre et l'accessibilité du transport collectif permet de réduire ces inégalités.
- **Avantages économiques :** selon la Chambre de commerce du Montréal métropolitain⁹, les retombées économiques des dépenses en transport collectif sont

⁶ Budgets provinciaux 2018-2019. [Investissements en transport en commun : une comparaison entre le Québec et l'Ontario](#). Alliance Transit.

⁷ CAA, [Calculer les coût d'utilisation d'un véhicule](#)

⁸ Communauté métropolitaine de Montréal, [Suivi du PMAD - Édition 2021](#)

⁹ Chambre de commerce du Montréal métropolitain. 2010-2011. [LE TRANSPORT EN COMMUN Au cœur du développement économique de Montréal](#).

bien supérieures à celles générées par le secteur automobile. Une somme de 10 millions \$ dépensée en transport collectif contribue à soutenir 183,6 emplois-années-personnes et génère 17,7 millions \$ en valeur ajoutée. En comparaison, la même somme dépensée en transport automobile ne génère que 66,1 emplois-années-personnes et 6,8 millions \$ en valeur ajoutée. Le transport collectif a un impact sur l'économie québécoise près de trois fois supérieur à celui du transport privé par automobile, tant en termes d'emploi que de création de richesse.

Donnons-nous les moyens de développer et d'opérer les réseaux de transport collectif

Considérant les bénéfices du transport collectif et le rôle essentiel qu'il doit jouer dans la transition énergétique, nous demandons :

1. Que le Gouvernement du Québec s'engage à accroître le financement dédié au développement des transports collectifs. Plus précisément, qu'il s'engage dès maintenant à investir dans le développement des transports collectifs publics au moins les mêmes sommes que celles prévues pour la construction et l'entretien d'infrastructures routières.
2. Que le Gouvernement du Québec s'engage à octroyer un financement additionnel spécifique pour la création de voies de circulation dédiées uniquement aux transports collectifs, selon le principe du « bon mode au bon endroit », notamment pour la création de réseaux de tramway.
3. Que le Gouvernement du Québec s'engage à accroître le financement dédié au fonctionnement des transports collectifs.
4. Que le Gouvernement du Québec s'engage à financer de manière permanente auprès de toutes les sociétés de transports collectifs québécoises l'accès à une tarification solidaire pour les personnes à faibles revenus.
5. Que le Gouvernement du Québec s'engage à assumer la planification et le financement du service de transports interurbains en tant que service public.
 - 5.1. Que le Gouvernement du Québec s'engage à appuyer l'amélioration des services d'autocars et de trains interurbains en région, et offre une aide supplémentaire pour les destinations éloignées.
 - 5.2. Que les subventions du Gouvernement du Québec pour les déplacements aériens soient limitées aux communautés éloignées où le lien aérien est nécessaire.
6. Que le Gouvernement s'engage à revoir la fiscalité afin de mettre en œuvre des incitatifs utilisant l'écofiscalité pour favoriser l'atteinte des objectifs de la Politique de mobilité durable tout en s'intégrant dans une perspective de justice sociale, notamment via une réforme écologique de la fiscalité.

Conclusion

Les crises climatiques et environnementales sont en cours. Il est encore possible d'éviter que celles-ci s'aggravent au point de menacer la pérennité de nos sociétés, mais pour cela il faut poser sans tarder les gestes requis. Le Québec dispose de moyens financiers importants ; une partie significative de ceux-ci doit soutenir la transition énergétique et écologique désormais nécessaire. À cet effet, le financement adéquat du développement et du fonctionnement des réseaux de transport collectif apparaît comme une priorité. Nous souhaitons que vous en teniez compte dans la préparation du prochain budget et vous remercions de l'attention accordée à nos propositions.